Revision n. 1

du 04/02/2020

Nouvelle émission

Imprimè le 04/02/2020 Page n. 1/23

ANCRAGE CHIMIQUE ÉPOXY ACRYLATE

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à l'Annexe II du REACH - Règlement 2015/830

RUBRIQUE 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Code: 155 00 05300-34/410 ml 155 00 05400-34/400 ml

Dénomination ANCRAGE CHIMIQUE ÉPOXY ACRYLATE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Dénomination Résine pour ancrage chimique

supplèmentaire

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison Sociale Meccanocar Italia S.r.l.

Adresse Via San Francesco, 22

Localité et Etat 56033 Capannoli (PI)

Italy

Tél. +39 0587 609433 Fax +39 0587 607145

Courrier de la personne compétente,

personne chargée de la fiche de données de moreno.meini@meccanocar.it

sécurité.

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pour renseignements urgents s'adresser à N° d'appel d'urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

RUBRIQUE 2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le produit est classé comme dangereux conformément aux dispositions du Règlement (CE) 1272/2008 (CLP) (et amendements successifs). Aussi, le produit nécessite une fiche des données de sécurité conforme aux dispositions du Règlement (UE) 2015/830.

D'éventuelles informations supplémentaires relatives aux risques pour la santé et/ou pour l'environnement figurent aux sections 11 et 12 de la présente fiche

Classification e indication de danger:

Irritation oculaire, catégorie 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux. Sensibilisation cutanée, catégorie 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage de danger conformément au Règlement (CE) 1272/2008 (CLP) et modifications et adaptations successives.

Revision n. 1 du 04/02/2020

Nouvelle émission Imprimè le 04/02/2020

Page n. 2/23

ANCRAGE CHIMIQUE ÉPOXY ACRYLATE

Pictogrammes de danger:



Mentions d'avertissement: Attention

Mentions de danger:

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence:

P280 Porter gants de protection et équipement de protection des yeux / du visage.

P261 Éviter de respirer les vapeurs.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Se laver tes mains soigneusement après manipulation.

P264

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles

de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Contient: ACIDE MÉTHACRYLIQUE, MONOESTER AVEC PROPANE-1, 2-DIOL

DIMÉTHACRYLATE DE 2,2'-ÉTHYLENDIOXYDIÉTYL

1,1 « - (P-TOLYLIMINO) DIPROPAN-2-OL

2.3. Autres dangers

Sur la base des données disponibles, le produit ne contient pas de substances PBT ou vPvB en pourcentage supérieur à 0,1%.

RUBRIQUE 3. Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Contenu:

Identification x = Conc. % Classification 1272/2008 (CLP)

4-viniltoluène

CAS 25013-15-4 Flam. Liq. 3 H226, Acute Tox. 4 H332, Eye Irrit. 2 H319, Skin Irrit. 2 H315, $8 \le x < 9$

Aquatic Chronic 3 H412

CE 246-562-2 INDEX -

N° Reg. 01-2120106403-73-XXXX

ACIDE MÉTHACRYLIQUE, MONOESTER AVEC PROPANE-1,

2-DIOL

CAS 27813-02-1 Eye Irrit. 2 H319, Skin Sens. 1 H317 $8 \le x < 9$

CE 248-666-3

Revision n. 1

du 04/02/2020

Nouvelle émission

Page n. 3/23

ANCRAGE CHIMIQUE ÉPOXY ACRYLATE

INDEX -

N° Reg. 01-2119490226-37-XXXX

DIMÉTHACRYLATE DE 2,2'-ÉTHYLENDIOXYDIÉTYL

CAS 109-16-0 $8 \le x < 9$

Skin Sens. 1 H317, Note de classification conforme à l'annexe VI du

Règlement CLP: D

CE 203-652-6

INDEX -

N° Reg. 01-2119969287-21-XXXX

PEROXYDE DE BENZOILE

CAS 94-36-0 2,5 ≤ x < 3 Self-react. B H241, Eye Irrit. 2 H319, Skin Sens. 1 H317, Aquatic Chronic 1

H410 M=1

CE 202-327-6

INDEX -

N° Reg. 01-2119511472-50-XXXX

P-BENZOQUINONE

CAS 106-51-4 $0.5 \le x < 0.6$ Flam. Sol. 1 H228, Muta. 2 H341, Skin Corr. 1 H314, Eye Dam. 1 H318,

STOT SE 3 H335, Skin Sens. 1 H317, Aquatic Acute 1 H400 M=1, Aquatic

Chronic 1 H410 M=1

CE 203-405-2

INDEX -

N° Reg. 01-2120769514-47-XXXX

1,1 « - (P-TOLYLIMINO)

DIPROPAN-2-OL

CAS 38668-48-3 0,5 ≤ x < 0,6 Acute Tox. 1 H300, Eye Irrit. 2 H319, Aquatic Chronic 3 H412

CE 254-075-1

INDEX -

N° Reg. 01-2119980937-17-XXXX

Le texte complet des indictions de danger (H) figure à la section 16 de la fiche.

RUBRIQUE 4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

YEUX: Retirer les éventuels verres de contact. Se laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 30/60 minutes en ouvrant bien les paupières. Consulter aussitôt un médecin.

PEAU: Retirer les vêtements contaminés. Prendre immédiatement une douche. Consulter aussitôt un médecin.

INGESTION: Faire boire dans la plus grande quantité possible. Consulter aussitôt un médecin. Ne provoquer de vomissement que sur autorisation expresse du médecin.

INHALATION: Appeler aussitôt un médecin. Amener la personne à l'air libre loin du lieu de l'accident. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Adopter les précautions appropriées pour le secouriste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information spécifique n'est disponible sur les symptômes et les effets provoqués par le produit.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations pas disponibles

ANCRAGE CHIMIQUE ÉPOXY ACRYLATE

Revision n. 1

du 04/02/2020

Nouvelle émission

Imprimè le 04/02/2020

Page n. 4/23

5.1. Moyens d'extinction

MOYENS D'EXTINCTION APPROPRIÉS

Les moyens d'extinction sont les moyens traditionnels: anhydride carbonique, mousse, poudre et eau nébulisée.

MOYENS D'EXTINCTION NON APPROPRIÉS

Aucun en particulier.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

RUBRIQUE 5. Mesures de lutte contre l'incendie

DANGERS DUS À L'EXPOSITION EN CAS D'INCENDIE

Éviter de respirer les produits de combustion.

5.3. Conseils aux pompiers

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Refroidir les récipients à l'aide de jets d'eau pour éviter la décomposition du produit et le dégagement de substances dangereuses pour la santé. Veiller à toujours faire usage d'un équipement de protection anti-incendie complet. Récupérer les eaux d'extinction qui ne doivent pas être déversées dans les égouts. Éliminer l'eau contaminée utilisée pour l'extinction et les résidus de l'incendie dans le respect des normes en vigueur. ÉOLIIPEMENT

Vêtements normaux de lutte de contre le feu, respirateur autonome à air comprimé à circuit ouvert (EN 137), combinaison pare-flamme (EN469), gants pare-flamme (EN 659) et bottes de pompiers (HO A29 ou A30).

RUBRIQUE 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Endiguer la fuite en l'absence de danger.

Veiller au port de dispositifs de protection (dispositifs de protection individuelle indiqués à la section 8 de la fiche des données de sécurité compris) afin de prévenir la contamination de la peau, des yeux et des vêtements personnels. Ces indications sont valables aussi bien pour le personnel chargé du travail que pour les interventions d'urgence.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter que le produit ne soit déversé dans les égouts, dans les eaux superficielles, dans les nappes phréatiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Aspirer le produit déversé dans un récipient approprié. Évaluer la compatibilité du récipient à utiliser avec le produit, faire référence à la section 10. Absorber le produit à l'aide d'un matériau absorbant inerte.

Prévoir une aération suffisante du lieu d'écoulement. L'élimination des matériaux contaminés doit s'effectuer conformément aux dispositions du point 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

D'éventuelles informations relatives à la protection individuelle et l'élimination figurent dans les sections 8 et 13.

RUBRIQUE 7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Garantir un système de mise à terre approprié pour les installations et pour les personnes. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhaler les éventuels poussières, vapeurs ou aérosols. Ne pas manger, ni boire ni fumer durant l'utilisation. Se laver les mains après utilisation. Éviter la dispersion du produit dans l'environnement.

Meccanocar Italia S.r.I. Revision n. 1 du 04/02/2020 Nouvelle émission Imprimè le 04/02/2020 Page n. 5/23

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

A conserver exclusivement dans le récipient d'origine. Conserver dans un lieu aéré et sec, loin de sources d'amorçage. Maintenir les récipients hermétiquement fermés. Maintenir le produit dans des conteneurs clairement étiquetés. Éviter le réchauffement. Éviter les chocs violents. Conserver les conteneurs loin des éventuels matériaux/matières incompatibles, faire référence à la section 10.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Informations pas disponibles

RUBRIQUE 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Concentration prévue sans effe	t sur l'environnement	t - PNEC						
/aleur de référence en eau douce			0,016	mg/	I			
Valeur de référence en eau de mer			0,002	mg/	I			
Valeur de référence pour sédiments en eau douce			0,185	mg/kg				
Valeur de référence pour sédiments en eau de mer			0,018	mg/kg				
Valeur de référence pour les microorganismes STP				1,7	mg/l			
Valeur de référence pour la cate	égorie terrestre			0,027	mg/kg			
anté –								
Niveau dérivé sans effet -	DNEL / DMEL Effets sur les consommateur s				Effets sur les travailleurs			
Voie d`exposition	Locaux aigus	Systém aigus	Locaux chroniques	Systém chroniques	Locaux aigus	Systém aigus	Locaux chroniques	Systém chroniques
Orale				8,33 mg/kg bw/d				
				14,5 mg/m3				48,5 mg/m3
nhalation				1 1,0 1119/1110				-7- 3-
Inhalation Dermique ACIDE MÉTHACRYLIQUE	. MONOESTER A	VEC PROPANI	E-1. 2-DIOL	8,33 mg/kg bw/d				
Oermique ACIDE MÉTHACRYLIQUE Concentration prévue sans effe	t sur l`environnemen		E-1, 2-DIOL	8,33 mg/kg bw/d				13,9 mg/kg
Dermique ACIDE MÉTHACRYLIQUE Concentration prévue sans effe Valeur de référence en eau dou	t sur l'environnemen		E-1, 2-DIOL	8,33 mg/kg bw/d	mg/			13,9 mg/kg
ACIDE MÉTHACRYLIQUE Concentration prévue sans effe Valeur de référence en eau dou	t sur l'environnemen		E-1, 2-DIOL	8,33 mg/kg bw/d	mg/l			13,9 mg/kg
ACIDE MÉTHACRYLIQUE Concentration prévue sans effe Valeur de référence en eau dou Valeur de référence en eau de l	t sur l'environnemen ice mer ients en eau douce		E-1, 2-DIOL	8,33 mg/kg bw/d		I		13,9 mg/kg
ACIDE MÉTHACRYLIQUE Concentration prévue sans effe Valeur de référence en eau dou Valeur de référence en eau de l Valeur de référence pour sédim	t sur l'environnemen ice mer ents en eau douce ents en eau de mer		E-1, 2-DIOL	8,33 mg/kg bw/d 0,904 0,904 6,28 6,28	mg/l	l kg		13,9 mg/kg
ACIDE MÉTHACRYLIQUE Concentration prévue sans effe Valeur de référence en eau dou Valeur de référence pour sédim Valeur de référence pour sédim Valeur de référence pour sédim Valeur de référence pour les mi	t sur l'environnemen ce mer ents en eau douce ents en eau de mer croorganismes STP		E-1, 2-DIOL	8,33 mg/kg bw/d 0,904 0,904 6,28 6,28 10	mg/ mg/ mg/	l kg kg I		13,9 mg/kg
ACIDE MÉTHACRYLIQUE Concentration prévue sans effe Valeur de référence en eau dou Valeur de référence en eau de l Valeur de référence pour sédim Valeur de référence pour les mi Valeur de référence pour la cate	t sur l'environnemen ce mer ents en eau douce ents en eau de mer croorganismes STP		E-1, 2-DIOL	8,33 mg/kg bw/d 0,904 0,904 6,28 6,28	mg/l	l kg kg I		13,9 mg/kg
ACIDE MÉTHACRYLIQUE Concentration prévue sans effe Valeur de référence en eau dou Valeur de référence pour sédim Valeur de référence pour sédim Valeur de référence pour sédim Valeur de référence pour les mi	t sur l'environnemen ice mer ients en eau douce ients en eau de mer croorganismes STP égorie terrestre DNEL / DMEL Effets sur les consommateur		E-1, 2-DIOL	8,33 mg/kg bw/d 0,904 0,904 6,28 6,28 10	mg/ mg/ mg/	l kg kg I		13,9 mg/kg
ACIDE MÉTHACRYLIQUE Concentration prévue sans effe Valeur de référence en eau dou Valeur de référence en eau de la Valeur de référence pour sédim Valeur de référence pour les mi Valeur de référence pour la cate Valeur de référence pour la cate Santé –	t sur l'environnemen ce mer ents en eau douce ents en eau de mer croorganismes STP égorie terrestre DNEL / DMEL Effets sur les		E-1, 2-DIOL Locaux chroniques	8,33 mg/kg bw/d 0,904 0,904 6,28 6,28 10	mg/ mg/ mg/ mg/	l kg kg I	Locaux	13,9 mg/kg
ACIDE MÉTHACRYLIQUE Concentration prévue sans effe Valeur de référence en eau de l Valeur de référence en eau de l Valeur de référence pour sédim Valeur de référence pour les mi Valeur de référence pour la cate anté – Niveau dérivé sans effet -	t sur l'environnemen ice mer ents en eau douce ents en eau de mer croorganismes STP égorie terrestre DNEL / DMEL Effets sur les consommateur s	t - PNEC	Locaux	8,33 mg/kg bw/d 0,904 0,904 6,28 6,28 10 0,727 Systém chroniques 2,5 mg/kg	mg/l mg/l mg/l mg/l	kg kg I kg		13,9 mg/kg bw/d
ACIDE MÉTHACRYLIQUE Concentration prévue sans effe Valeur de référence en eau de la Valeur de référence pour sédim Valeur de référence pour sédim Valeur de référence pour les mi Valeur de référence pour la cate anté — Niveau dérivé sans effet - Voie d'exposition	t sur l'environnemen ice mer ents en eau douce ents en eau de mer croorganismes STP égorie terrestre DNEL / DMEL Effets sur les consommateur s	t - PNEC	Locaux	8,33 mg/kg bw/d 0,904 0,904 6,28 6,28 10 0,727 Systém chroniques	mg/l mg/l mg/l mg/l	kg kg I kg		13,9 mg/kg bw/d

Revision n. 1

du 04/02/2020

Nouvelle émission

Page n. 6/23

ANCRAGE CHIMIQUE ÉPOXY ACRYLATE

bw/d bw/d

1,1 « - (P-TOLYLIMINO) DIPROPAN-2-OL			
Concentration prévue sans effet sur l'environnement - PNEC			
Valeur de référence en eau douce	0,017	mg/l	
Valeur de référence en eau de mer	0,002	mg/l	
Valeur de référence pour sédiments en eau douce	0,163	mg/kg	
Valeur de référence pour sédiments en eau de mer	0,016	mg/kg	
Valeur de référence pour les microorganismes STP	199,5	mg/l	
Valeur de référence pour la catégorie terrestre	0.023	ma/ka	

Santé -

Niveau dérivé sans eff	fet - DNEL / DMEL Effets sur les consommateur s				Effets sur les travailleurs			
Voie d`exposition	Locaux aigus	Systém aigus	Locaux chroniques	Systém chroniques	Locaux aigus	Systém aigus	Locaux chroniques	Systém chroniques
Orale				0,25 mg/kg bw/d				
Inhalation								2,47 mg/m3
Dermique								0,7 mg/kg bw/d

VND = danger identifié mais aucune valeur DNEL/PNEC disponible ; NEA = aucune exposition prévue ; NPI = aucun danger identifié.

8.2. Contrôles de l'exposition

Le recours à des mesures techniques appropriées devant toujours avoir la priorité sur l'utilisation des dispositifs de protection individuelle, veiller à assurer une bonne ventilation sur le lieu de travail par le biais d'un système d'aspiration approprié.

Pour le choix des dispositifs de protection individuelle au besoin demander conseil aux fournisseurs de substances chimiques.

Les dispositifs de protection individuelle doivent être marqués du label de certification CE qui atteste leur conformité aux normes en vigueur.

Prévoir une douche d'urgence avec accessoires de lavage du visage et des yeux.

PROTECTION DES MAINS

Se protéger les mains à l'aide de gants de travail de catégorie III (réf. norme EN 374).

Pour le choix du matériau des gants de travail, il est nécessaire de tenir compte des facteurs suivants: compatibilité, dégradation, temps de rupture et perméabilité équivalentes.

Dans le cas de préparations, la résistance des gants de travail doit être testée avant l'utilisation dans la mesure où elle ne peut être établie à priori. Le temps d'usure des gants dépend de la durée de l'exposition.

PROTECTION DES PEAU

Utiliser des vêtements de travail à manches longues et des chaussures de sécurité à usage professionnel de catégorie II (réf. Règlement 2016/425 et norme EN ISO 20344). Se laver à l'eau et au savon après avoir ôté les vêtements de protection.

PROTECTION DES YEUX

Il est recommandé de porter des lunettes de protection hermétiques (réf. norme EN 166).

En présence d'un risque d'exposition à des éclaboussures ou à des projections provoquées par les opérations de travail effectuées, il est nécessaire de prévoir une protection des muqueuses (bouche, nez et yeux) afin de prévenir les risques d'absorption accidentelle.

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

En cas de dépassement de la valeur limite (ex. TLV-TWA) de la substance ou d'une ou de plusieurs des substances présentes dans le produit, Il est recommandé de faire usage d'un masque doté de filtre de type A dont la classe (1, 2 ou 3) devra être choisie en fonction de la concentration limite d'utilisation. (réf. norme EN 14387). En présence de gaz ou de vapeurs de nature différente et/ou de gaz ou de vapeurs contenant des particules (aérosol, fumes, brumes, etc.), il est nécessaire de prévoir des filtres de type combiné.

L'utilisation de moyens de protection des voies respiratoires est nécessaire dans le cas où les mesures techniques adoptées ne seraient pas suffisantes pour limiter l'exposition du personnel aux valeurs de seuil prises en compte. La protection offerte par les masques est toutefois limitée.

Dans le cas où la substance en question serait inodore ou dans le cas où le seuil olfactif serait supérieur au TLV-TWA correspondant et en cas

Revision n. 1

du 04/02/2020

Nouvelle émission

Imprimè le 04/02/2020 Page n. 7/23

ANCRAGE CHIMIQUE ÉPOXY ACRYLATE

d`urgence, faire usage d`un respirateur autonome à air comprimé à circuit ouvert (réf. norme EN 137) ou d`un respirateur à prise d`air externe (réf. norme EN 138). Pour choisir correctement le dispositif de protection des voies respiratoires, faire référence à la norme EN 529.

CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ENVIRONNEMENTALE

Les émissions de processus de production, y compris celles d'appareillages de ventilation, doivent être contrôlées pour garantir le respect de la réglementation en matière de protection de l'environnement.

Les résidus du produit ne doivent pas être éliminés sans effectuer de contrôle des eaux rejetées ou de contrôle dans les cours d'eau.

DIMÉTHACRYLATE DE 2,2'-ÉTHYLENDIOXYDIÉTYL

Guanti di gomma butilica (0,3 mm), tempo di permeazione 480 min (EN 374).

ACIDE MÉTHACRYLIQUE, MONOESTER AVEC PROPANE-1, 2-DIOL

Gants en caoutchouc nitrile

Informations supplémentaires: convient comme protection contre les éclaboussures.

Matériau: gants en caoutchouc butyle (épaisseur minimum 0,3 mm)

Temps de percée: 480 min Ligne directrice: EN 374

PEROXYDE DE BENZOILE

Protection des mains: gants (caoutchouc nitrile, néoprène) testés EN374.

1,1 « - (P-TOLYLIMINO) DIPROPAN-2-OL

Matériaux appropriés également avec contact direct prolongé (Recommandé: indice de protection 6,

correspondant> 480 minutes de temps de percée selon EN 374):

élastomère fluoré (FKM) - épaisseur de revêtement 0,7 mm

Matériau adapté aux contacts à court terme et / ou aux projections (recommandé: au moins indice de protection 2,

correspondant> 30 minutes de temps de percée selon EN 374)

caoutchouc butyle (butyle) - épaisseur du revêtement 0,7 mm

caoutchouc nitrile (NBR) - épaisseur de revêtement de 0,4 mm

chlorure de polyvinyle (PVC) - épaisseur de revêtement 0,7 mm

Les instructions d'utilisation du fabricant doivent être respectées en raison de la grande variété de types.

P-BENZOQUINONE

Porter des gants de protection testés (DIN EN 374).

La qualité des gants de protection résistant aux produits chimiques doit être choisie en fonction de la concentration spécifique sur le lieu de travail et de la quantité de substances dangereuses.

Matériau recommandé: NBR (caoutchouc nitrile)

Épaisseur minimale du matériau des gants pour un temps de pénétration de 8 h: 0,11 mm

ANCRAGE CHIMIQUE ÉPOXY ACRYLATE

Revision n. 1

du 04/02/2020

Nouvelle émission

Imprimè le 04/02/2020

Page n. 8/23

RUBRIQUE 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat Physique pâte
Couleur divers

Odeur caractéristique Seuil olfactif Pas disponible рΗ Pas disponible Point de fusion ou de congélation Pas disponible Point initial d'ébullition Pas disponible Intervalle d'ébullition Pas disponible Point d'éclair Pas disponible Taux d`évaporation Pas disponible Inflammabilité de solides et gaz Pas disponible Limite inférieur d'inflammabilité Pas disponible Limite supérieur d'inflammabilité Pas disponible Limite inférieur d'explosion Pas disponible Limite supérieur d'explosion Pas disponible Pression de vapeur Pas disponible Densité de vapeur Pas disponible

Densité relative 1,56

Solubilité insoluble dans l'eau
Coefficient de partage: n-octanol/eau Pas disponible
Température d'auto-inflammabilité Pas disponible
Température de décomposition Pas disponible
Viscosité Pas disponible
Propriétés explosives Pas disponible
Propriétés comburantes Pas disponible

9.2. Autres informations

Informations pas disponibles

RUBRIQUE 10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

P-BENZOQUINONE

Pour les substances organiques inflammables, le potentiel d'explosion de poussières est supposé s'il est finement dispersé dans l'air

10.2. Stabilité chimique

4-vinyltoluène

Stable dans les conditions de stockage recommandées. Contient les stabilisants suivants: tert-butylpyrocatéchol (0,005%)

Revision n. 1

du 04/02/2020

Nouvelle émission

Imprimè le 04/02/2020 Page n. 9/23

ANCRAGE CHIMIQUE ÉPOXY ACRYLATE

10.3. Possibilité d'actions dangereuses

Le produit peut réagir violemment au contact de l'eau.

DIMÉTHACRYLATE DE 2,2'-ÉTHYLENDIOXYDIÉTYL

La polymérisation avec formation de chaleur et le risque d'inflammation spontanée sont possibles en présence de formateurs de radicaux (par exemple les peroxydes) qui réduisent les substances et / ou les métaux lourds.

ACIDE MÉTHACRYLIQUE, MONOESTER AVEC PROPANE-1, 2-DIOL

La polymérisation dégagée par la chaleur peut se produire en présence de substances formant des radicaux (par exemple des peroxydes), des substances réductrices et / ou des ions de métaux lourds.

PEROXYDE DE BENZOILE

Température de décomposition: commence à 105 ° C. Décomposition dangereuse, risque d'explosion.

1.1 «- (P-TOLYLIMINO) DIPROPAN-2-OL

Forte réaction exothermique avec les acides. Le peut réagir avec des agents oxydants. Réagit avec les métaux alcalins.

Le peut dégager de l'hydrogène gazeux. Oui, le produit est chauffé au-dessus de la température de décomposition, des vapeurs toxiques peuvent se se former

être libéré. Le chauffage peut provoquer une explosion.

P-benzoquinone

Poudre explosive.

10.4. Conditions à éviter

Éviter le réchauffement. Éviter toute infiltration d'eau ou d'humidité dans les conteneurs.

DIMÉTHACRYLATE DE 2,2'-ÉTHYLENDIOXYDIÉTYL

Ce matériau est considéré comme stable, à l'abri de l'action de la lumière.

Le produit est normalement fourni sous une forme stabilisée. Si la durée de stockage et / ou la température de stockage autorisées sont dépassées, le produit peut polymériser avec l'évolution de la chaleur.

ACIDE MÉTHACRYLIQUE, MONOESTER AVEC PROPANE-1, 2-DIOL

Le produit est normalement fourni sous une forme stabilisée. Si la durée de stockage autorisée et / ou la température de stockage sont dépassées, le produit peut polymériser avec l'évolution de la chaleur.

4-viniltoluène

Chaleur, flammes et étincelles.

PEROXYDE DE BENZOILE

Températures supérieures à 30 ° C. Tenir à l'écart de la chaleur et des autres causes d'incendie (risque de décomposition exothermique). Protéger de la lumière. Protéger du gel. Risque d'explosion dû à un choc, une friction, un incendie ou d'autres sources d'ignition.

ANCRAGE CHIMIQUE ÉPOXY ACRYLATE

Revision n. 1

du 04/02/2020

Nouvelle émission

Imprimè le 04/02/2020

Page n. 10/23

Évitez les températures extrêmes.

1,1 « - (P-TOLYLIMINO) DIPROPAN-2-OL

P-BENZOQUINONE

Chaleur, rayonnement UV / soleil, sources d'ignition

10.5. Matières incompatibles

DIMÉTHACRYLATE DE 2,2'-ÉTHYLENDIOXYDIÉTYL

Peroxydes, amines, composés soufrés, ions de métaux lourds, alcalis, agents réducteurs et agents oxydants. Acides minéraux. Initiateurs de radicaux libres.

ACIDE MÉTHACRYLIQUE, MONOESTER AVEC PROPANE-1, 2-DIOL

Peroxydes, amines, composés soufrés, ions de métaux lourds, alcalis, agents réducteurs et agents oxydants. Initiateurs de radicaux libres. Acide minéral.

4-vinyltoluène

Agents oxydants forts, acides forts

PEROXYDE DE BENZOILE

Agents oxydants puissants, réducteurs puissants, acides, bases, composés soufrés, composés de métaux lourds, métaux lourds, rouille, cendres, poudres.

1.1 «- (P-TOLYLIMINO) DIPROPAN-2-OL

Métal alcalin ou alcalino-terreux, agents oxydants forts, acides forts

P-benzoquinone

Acides forts, bases fortes, agents oxydants forts, agents réducteurs forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

PEROXYDE DE BENZOILE

Par décomposition thermique, formation de radicaux libres très réactifs.

Décomposition thermique des produits inflammables et toxiques: dioxyde de carbone (CO2), acide benzoïque, benzène, benzoate de phényle, diphényle.

1,1 « - (P-TOLYLIMINO) DIPROPAN-2-OL

Une combustion incomplète provoque la formation de gaz toxiques, qui contiennent principalement du monoxyde de carbone et dioxyde de carbone., oxydes de carbone, oxydes d'azote, les substances / groupes de substances mentionnés peut être libéré en cas d'incendie.

Revision n. 1

du 04/02/2020

Nouvelle émission Imprimè le 04/02/2020

Page n. 11/23

ANCRAGE CHIMIQUE ÉPOXY ACRYLATE

RUBRIQUE 11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Métabolisme, cinétique, mécanisme d'action et autres informations

Informations pas disponibles

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations pas disponibles

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Informations pas disponibles

Effets interactifs

Informations pas disponibles

TOXICITÉ AIGUË

LC50 (Inhalation) du mélange:

> 20 mg/l LD50 (Oral) du mélange:

100,00 mg/kg

LD50 (Dermal) du mélange:

Non classé (aucun composant important)

ACIDE MÉTHACRYLIQUE, MONOESTER AVEC PROPANE-1, 2-DIOL

Méthode: OCDE 401

Fiabilité: 1

Espèce: Rat (Crj: CD (SD); mâle / femelle)

Voie d'exposition: Orale

Résultats: DL50> = 2000 mg / kg pc

Méthode: non indiquée

Fiabilité: 2

Espèce: Lapin (mâle) Voie d'exposition: cutanée Résultats: DL50> 5000 mg / kg pc

PEROXYDE DE BENZOILE

Méthode: OCDE 401

Fiabilité: 1

Espèce: Souris (ICR; mâle / femelle)

Voie d'exposition: Orale Résultats: Non classé

Méthode: équivalente ou similaire à l'OCDE 403

Espèce: Rat (albinos spartiate; mâle) Voie d'exposition: Inhalation (poussière)

Résultats: Non classé

Revision n. 1

du 04/02/2020

Page n. 12/23

Nouvelle émission

Imprimè le 04/02/2020

ANCRAGE CHIMIQUE ÉPOXY ACRYLATE

1,1 « - (P-TOLYLIMINO) DIPROPAN-2-OL

Méthode: OCDE 423

Fiabilité: 1

Espèce: Rat (Sprague-Dawley; mâle / femelle)

Voie d'exposition: Orale

Résultats: DL50> 25 - <200 mg / kg pc

Méthode: OCDE 402

Fiabilité: 1

Espèce: Rat (Wistar; mâle / femelle)

Voie d'exposition: cutanée

Résultats: DL50> 2 000 mg / kg pc

CORROSION CUTANÉE / IRRITATION CUTANÉE

Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

DIMÉTHACRYLATE DE 2,2'-ÉTHYLENDIOXYDIÉTYL

Méthode: évaluation de la sécurité des produits chimiques dans les aliments, les drugues et les cosmétiques, par le personnel de la division de pharmacologie, US FDA, toxicité cutanée selon Draize (1959)

Fiabilité: 2

Espèce: Lapin (blanc de Nouvelle-Zélande)

Voie d'exposition: cutanée Résultats: non irritant

ACIDE MÉTHACRYLIQUE, MONOESTER AVEC PROPANE-1, 2-DIOL

Méthode: Évaluation des produits de produits chimiques dans l'alimentation, la médecine et les cosmétiques pour le personnel de la Division de

pharmacologie, FDA acc. à Draize

. Fiabilité: 2

Espèce: Lapin (blanc de Nouvelle-Zélande)

Voie d'exposition: cutanée Résultats: non irritant

PEROXYDE DE BENZOILE

Méthode: équivalente ou similaire à l'OCDE 404

Fiabilité: 2

Espèce: Lapin (Nouvelle-Zélande, albinos)

Voie d'exposition: cutanée Résultats: non irritant

1.1 «- (P-TOLYLIMINO) DIPROPAN-2-OL

Méthode: OCDE 404

Fiabilité: 2

Espèce: Lapin (blanc de Nouvelle-Zélande)

Voie d'exposition: cutanée Résultats: non irritant

P-benzoquinone

Méthode: OCDE 431

Fiabilité: 1
Espèce: Humains
Voie d'exposition: cutanée
Résultats: Catégorie 1B (corrosif)

LÉSIONS OCULAIRES GRAVES / IRRITATION OCULAIRE

Provoque une sévère irritation des yeux

Revision n. 1

du 04/02/2020

Nouvelle émission

Imprimè le 04/02/2020 Page n. 13/23

ANCRAGE CHIMIQUE ÉPOXY ACRYLATE

DIMÉTHACRYLATE DE 2,2'-ÉTHYLENDIOXYDIÉTYL

Méthode: OCDE 405

Fiabilité: 1

Espèce: Lapin (blanc de Nouvelle-Zélande)

Voie d'exposition: oculaire Résultats: non irritant

ACIDE MÉTHACRYLIQUE, MONOESTER AVEC PROPANE-1, 2-DIOL

Méthode: Évaluation des produits de produits chimiques dans l'alimentation, la médecine et les cosmétiques pour le personnel de la Division de

pharmacologie, FDA acc. à Draize

Fiabilité: 2

Espèce: Lapin (blanc de Nouvelle-Zélande)

Voie d'exposition: oculaire

Résultats: Catégorie 2B (légèrement irritant pour les yeux)

PEROXYDE DE BENZOILE

Méthode: US FDA, 21 CFR, Part 191, Test des substances dangereuses pour les irritants oculaires

Fiabilité: 2

Espèce: Lapin (blanc de Nouvelle-Zélande)

Voie d'exposition: oculaire Résultats: légèrement irritant

1.1 «- (P-TOLYLIMINO) DIPROPAN-2-OL

Méthode: OCDE 405

Fiabilité: 2

Espèce: Lapin (blanc de Nouvelle-Zélande)

Voie d'exposition: oculaire

Résultats: irritant

SENSIBILISATION RESPIRATOIRE OU CUTANÉE

Sensibilisant pour la peau

Peut produire une réaction allergique.

DIMÉTHACRYLATE DE 2,2'-ÉTHYLENDIOXYDIÉTYL

Méthode: OCDE 429

Fiabilité: 1

Espèce: Souris (souris, CBA / CaOlaHsd; femelle)

Voie d'exposition: cutanée Résultats: Sensibilisant

ACIDE MÉTHACRYLIQUE, MONOESTER AVEC PROPANE-1, 2-DIOL

Méthode: équivalente ou similaire à OCDE 429

Fiabilité: 2

Espèce: Souris (CBA / Ca; femelle) Voie d'exposition: cutanée Résultats: non sensibilisant

4-viniltoluène

Méthode: OCDE 406

Fiabilité: 1

Espèce: cobaye (BFA; mâle / femelle)

Voie d'exposition: cutanée Résultats: non sensibilisant

PEROXYDE DE BENZOILE

ANCRAGE CHIMIQUE ÉPOXY ACRYLATE

Revision n. 1

du 04/02/2020

Nouvelle émission

Imprimè le 04/02/2020

Page n. 14/23

Fiabilité: 1

Méthode: équivalente ou similaire à OCDE 429 Espèce: Souris (CBA / Ca, CBA / JHsd; femelle)

Voie d'exposition: cutanée

Résultats: Catégorie 1 (sensibilisation cutanée)

1.1 «- (P-TOLYLIMINO) DIPROPAN-2-OL

Méthode: OCDE 406

Fiabilité: 1

Espèce: cobaye (Hsd Poc: DH; femelle)

Voie d'exposition: cutanée Résultats: non sensibilisant

MUTAGÉNICITÉ SUR LES CELLULES GERMINALES

Aucune des réponses aux critères de classification de la classe de danger

DIMÉTHACRYLATE DE 2,2'-ÉTHYLENDIOXYDIÉTYL

Méthode: test in vitro OCDE 476

Fiabilité: 1

Espèce: hamster chinois

Résultats: négatifs avec et sans activation métabolique

ACIDE MÉTHACRYLIQUE, MONOESTER AVEC PROPANE-1, 2-DIOL

Méthode: test in vitro OCDE 476

Fiabilité: 1

Espèce: hamster chinois

Résultats: négatifs avec et sans activation métabolique

Méthode: test OCDE 474 in vivo

Fiabilité: 1

Espèce: Souris (NMRI; mâle / femelle)

Voie d'exposition: Oral Résultats: négatifs

4-vinyltoluène

Méthode: test in vitro OCDE 471

Fiabilité: 1

Espèce: S. typhimurium, E. Coli

Résultats: négatifs avec et sans activation métabolique

PEROXYDE DE BENZOILE

Méthode: test in vitro OCDE 476

Fiabilité: 1

Espèce: Cellules de lymphome de souris

Résultats: négatifs

Méthode: test OCDE 474 in vivo

Fiabilité: 1

Espèce: Souris (ICR; mâle) Voie d'exposition: Orale Résultats: négatifs

1.1 «- (P-TOLYLIMINO) DIPROPAN-2-OL

Méthode: OCDE 471

Fiabilité: 1

Espèce: S. typhimurium et E. coli

Résultats: négatifs avec ou sans activation métabolique

P-benzoquinone

Méthode: équivalente ou similaire à la méthode UE B.12 (mutagénicité - test in vivo de mammifères sur les micronoyaux érythrocytaires) - test in vivo

ANCRAGE CHIMIQUE ÉPOXY ACRYLATE

Revision n. 1

du 04/02/2020

Nouvelle émission

Imprimè le 04/02/2020

Page n. 15/23

Fiabilité: 2

Espèce: Souris (CD-1) Voie d'exposition: Orale Résultats: positifs

CANCÉROGÉNICITÉ

Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

ACIDE MÉTHACRYLIQUE, MONOESTER AVEC PROPANE-1, 2-DIOL

Méthode: équivalente ou similaire à OCDE 451

Fiabilité: 1

Espèce: Rat (Fischer 344; mâle / femelle)

Voie d'exposition: Inhalation

Résultats: négatifs

TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION

Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

PEROXYDE DE BENZOILE

Méthode: OCDE 422

Fiabilité: 1

Espèce: Rat (Sprague-Dawley; mâle / femelle)

Voie d'exposition: Orale

Résultats: NOAEL (fertilité) = 500 mg / kg Méthode: OCDE 414

Fiabilité: 1

Espèce: Rat (Sprague-Dawley) Voie d'exposition: Orale

Résultats: négatifs, NOAEL (développement) = 300 mg / kg pc / jour

1.1 «- (P-TOLYLIMINO) DIPROPAN-2-OL

Effets néfastes sur la fonction sexuelle et la fertité DIMÉTHACRYLATE DE 2,2'-ÉTHYLENDIOXYDIÉTYL

Méthode: OCDE 422

Fiabilité: 1

Espèce: Rat (Sprague-Dawley; mâle / femelle)

Voie d'exposition: Orale

Résultats: NOAEL (fertilité) 1 000 mg / kg pc / jour

ACIDE MÉTHACRYLIQUE, MONOESTER AVEC PROPANE-1, 2-DIOL

Méthode: OCDE 416

Fiabilité: 1

Espèce: Rat (Wistar; mâle / femelle)

Voie d'exposition: Oral

Résultats: négatifs, NOAEL (fertilité) = 400 mg / kg pc / jour

1.1 «- (P-TOLYLIMINO) DIPROPAN-2-OL

Méthode: OCDE 422

Fiabilité: 1

Espèce: Rat (Wistar; mâle / femelle)

Voie d'exposition: Oral

Résultats: NOAEL (fertilité) 20 mg / kg pc / jour

Revision n. 1

du 04/02/2020

Nouvelle émission

Imprimè le 04/02/2020 Page n. 16/23

ANCRAGE CHIMIQUE ÉPOXY ACRYLATE

Effets néfastes sur le développement des descendants DIMÉTHACRYLATE DE 2,2'-ÉTHYLENDIOXYDIÉTYL

Méthode: équivalente ou similaire à OCDE 414

Fiabilité: 1

Espèce: Rat (Crl: CDBR)
Voie d'exposition: Inhalation

Résultats: NOAEC (développement) 8,44 mg / L d'air

ACIDE MÉTHACRYLIQUE, MONOESTER AVEC PROPANE-1, 2-DIOL

Méthode: équivalente ou similaire à OCDE 414

Fiabilité: 1

Espèce: Rat (Crl: CDBR) Voie d'exposition: Inhalation

Résultats: NOAEC (développement) = 8,44 mg / L d'air

1,1 « - (P-TOLYLIMINO) DIPROPAN-2-OL

Méthode: OCDE 414

Fiabilité: 1

Espèce: Rat (Wistar) Voie d'exposition: Orale

Résultats: NOAEL (développement) 20 mg / kg pc / jour

TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE

Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

DIMÉTHACRYLATE DE 2,2'-ÉTHYLENDIOXYDIÉTYL

Sur la base des données disponibles et du jugement d'experts, la substance n'est pas classée dans la classe de toxicité pour les organes cibles pour une exposition unique.

ACIDE MÉTHACRYLIQUE, MONOESTER AVEC PROPANE-1, 2-DIOL

Sur la base des données disponibles et du jugement d'experts, la substance n'est pas classée dans la classe de toxicité pour les organes cibles pour une exposition unique.

PEROXYDE DE BENZOILE

Sur la base des données disponibles et du jugement d'experts, la substance n'est pas classée dans la classe de toxicité pour les organes cibles pour une exposition unique.

1,1 « - (P-TOLYLIMINO) DIPROPAN-2-OL

Sur la base des données disponibles et du jugement d'experts, la substance n'est pas classée dans la classe de toxicité pour les organes cibles pour une exposition unique.

P-BENZOQUINONE

Sur la base des données disponibles et grâce au jugement d'experts, la substance est classée dans la classe de toxicité pour les organes cibles pour une exposition unique.

Organes cibles

Revision n. 1

du 04/02/2020

Nouvelle émission

Imprimè le 04/02/2020 Page n. 17/23

ANCRAGE CHIMIQUE ÉPOXY ACRYLATE

P-benzoquinone

Système respiratoire.

Voie d`exposition P-benzoquinone

L'inhalation.

TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION RÉPÉTÉE

Aucune des réponses aux critères de classification de la classe de danger

DIMÉTHACRYLATE DE 2,2'-ÉTHYLENDIOXYDIÉTYL

Méthode: OCDE 422

Fiabilité: 2

Espèce: Rat (Sprague-Dawley; mâle / femelle)

Voie d'exposition: Orale

Résultats: NOAEL 1000 mg / kg pc / jour

Méthode: OCDE 413

Fiabilité: 1

Espèce: Rat (Sprague-Dawley; mâle / femelle)

Voie d'exposition: Inhalation Résultats: NOAEL 100 ppm

ACIDE MÉTHACRYLIQUE, MONOESTER AVEC PROPANE-1, 2-DIOL

Méthode: non indiquée

Fiabilité: 2

Espèce: Rat (Wistar) Voie d'exposition: cutanée Résultats: non indiqué

4-vinyltoluène

Méthode: équivalente ou similaire à OCDE 413

Fiabilité: 2

Espèce: Rat (F344 / N; mâle / femelle) Voie d'exposition: Inhalation (vapeurs)

Résultats: NOEC 60 ppm

PEROXYDE DE BENZOILE

Méthode: OCDE 451

Fiabilité: 1

Espèce: Souris (B6C3F1; mâle / femelle)

Voie d'exposition: cutanée

Résultats: NOAEL> 833 mg / kg pc / jour

1.1 «- (P-TOLYLIMINO) DIPROPAN-2-OL

Méthode: OCDE 408

Fiabilité: 1

Espèce: Rat (Wistar; mâle / femelle)

Voie d'exposition: Oral

Résultats: LOAEL 80 mg / kg pc / jour

P-benzoquinone

Sur la base des données disponibles et grâce au jugement d'experts, la substance n'est pas classée dans la classe de toxicité pour les organes cibles en cas d'exposition prolongée ou répétée.

DANGER PAR ASPIRATION

Revision n. 1

du 04/02/2020

Nouvelle émission
Imprimè le 04/02/2020

Page n. 18/23

ANCRAGE CHIMIQUE ÉPOXY ACRYLATE

Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

RUBRIQUE 12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

4-viniltoluène

EC50 - Crustacés 9,3 mg/l/48h
EC50 - Algues / Plantes Aquatiques 0,319 mg/l/72h
EC10 Algues / Plantes Aquatiques 0,25 mg/l/72h

P-BENZOQUINONE

EC50 - Crustacés 0,13 mg/l/48h EC50 - Algues / Plantes Aquatiques 1,5 mg/l/72h

1,1 « - (P-TOLYLIMINO) DIPROPAN-2-OL

LC50 - Poissons 17 mg/l/96h
EC50 - Crustacés 28 mg/l/48h
EC50 - Algues / Plantes Aquatiques 245 mg/l/72h
EC10 Algues / Plantes Aquatiques 57,8 mg/l/72h
NOEC Chronique Algues/Plantes Aquatiques 57,8 mg/l

ACIDE MÉTHACRYLIQUE, MONOESTER

AVEC PROPANE-1, 2-DIOL

LC50 - Poissons 493 mg/l/96h
EC50 - Crustacés 143 mg/l/48h
EC50 - Algues / Plantes Aquatiques 97,2 mg/l/72h
EC10 Algues / Plantes Aquatiques 97,2 mg/l/72h
NOEC Chronique Algues/Plantes Aquatiques 97,2 mg/l

DIMÉTHACRYLATE DE 2,2'-ÉTHYLENDIOXYDIÉTYL

LC50 - Poissons 16,4 mg/l/96h
EC50 - Algues / Plantes Aquatiques > 100 mg/l/72h
EC10 Algues / Plantes Aquatiques 61 mg/l/72h
NOEC Chronique Algues/Plantes Aquatiques 18,6 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

DIMÉTHACRYLATE DE 2,2'-ÉTHYLENDIOXYDIÉTYL
Dégradable rapidement dans l'eau.
ACIDE MÉTHACRYLIQUE, MONOESTER AVEC PROPANE-1, 2-DIOL
Rapidement dégradable dans l'eau, 81% en 28 jours.
PEROXYDE DE BENZOILE
Rapidement dégradable dans l'eau, 68% en 28 jours.
1.1 «- (P-TOLYLIMINO) DIPROPAN-2-OL
Entièrement biodégradable dans l'eau.

Revision n. 1

du 04/02/2020

Page n. 19/23

Nouvelle émission

Imprimè le 04/02/2020

ANCRAGE CHIMIQUE ÉPOXY ACRYLATE

P-benzoquinone

Pas rapidement dégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Informations pas disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Informations pas disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Sur la base des données disponibles, le produit ne contient pas de substances PBT ou vPvB en pourcentage supérieur à 0,1%.

12.6. Autres effets néfastes

Informations pas disponibles

RUBRIQUE 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Procéder si possible à une réutilisation. Les résidus du produit doivent être considérés comme des déchets spéciaux dangereux. La dangerosité des déchets contenant une part de ce produit doit être évaluée sur la base des dispositions légales en vigueur.

L'élimination doit être confiée à une société agréée pour le traitement des déchets, dans le respect de la réglementation nationale et de l'éventuelle réglementation locale en vigueur.

EMBALLAGES CONTAMINÉS

Les emballages contaminés doivent être ou bien récupérés ou bien éliminés dans le respect de la réglementation nationale applicable au traitement des déchets.

DIMÉTHACRYLATE DE 2,2'-ÉTHYLENDIOXYDIÉTYL

Il doit être éliminé conformément à la réglementation après avoir consulté les autorités locales compétentes et la société d'élimination dans une installation appropriée et autorisée.

Emballage non nettoyé

L'emballage contaminé doit idéalement être vidé; il peut donc être recyclé après avoir été décontaminé. Les emballages qui ne peuvent pas être nettoyés doivent être éliminés de manière professionnelle. Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

Code de déchet CEE

07 02 08

déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la fourniture et de l'utilisation (MFSU) de matières plastiques, de caoutchouc synthétique et de fibres synthétiques - autres fonds de distillerie et résidus de réaction

Vérifiez toujours les codes de déchets indiqués en fonction des conditions réelles de production, de formulation ou d'utilisation dans les structures.

ACIDE MÉTHACRYLIQUE, MONOESTER AVEC PROPANE-1, 2-DIOL

Les déchets sont dangereux. Il doit être éliminé conformément à la réglementation après avoir consulté les autorités locales compétentes et la société d'élimination dans une installation appropriée et autorisée. Conditions strictement contrôlées lors de l'élimination ou du traitement de l'air, des eaux usées et des déchets. Ne pas ajouter d'eaux usées dans une station d'épuration biologique Apportez des eaux usées contenant de l'AOX pour une élimination professionnelle. Le numéro de clé des déchets doit être déterminé conformément à la liste européenne des types de déchets (décision sur la liste des types de déchets de l'UE 2000/532 / CE) en collaboration avec la société d'élimination / le producteur / l'autorité officiel.

PEROXYDE DE BENZOILE

Ne jetez pas de déchets dans les égouts. Jeter le produit par incinération après dilution dans un solvant inflammable approprié (conformément aux réglementations locales et nationales). La quantité d'oxygène actif doit être inférieure à 1%.

1.1 «- (P-TOLYLIMINO) DIPROPAN-2-OL

Incinérer dans une usiné d'incinération appropriée, en respectant les demandes des autorités locales.

Le n'est pas possible de specifier un code de déchet conforme au catalogue européen des déchets (CEE) en raison de

Revision n. 1 Meccanocar Italia S.r.l. du 04/02/2020 Nouvelle émission Imprimè le 04/02/2020 ANCRAGE CHIMIQUE ÉPOXY ACRYLATE Page n. 20/23 dépendance à l'utilisation. Le code du décor selon le catalogue des déchets européens (CEE) doit être spécifié dans coopération avec agence / le producteur / autorité d'élimination. P-benzoquinone Les produits chimiques et les emballages en tant que déchets doivent être éliminés conformément à la directive 2008/98 / CE et aux réglementations nationales et locales respectives. Consultez vos autorités locales ou régionales. Ne pas laisser pénétrer dans les eaux de surface ou les drains. Éliminer les déchets conformément à la législation applicable. **RUBRIQUE 14. Informations relatives au transport** Le produit n'est pas à considérer comme dangereuse selon les dispositions courantes sur le transport routier des marchandises dangereuses (A.D.R.), sur le transport par voie ferrée (RID), maritime (IMDG Code) et par avion (IATA). 14.1. Numéro ONU Pas applicable 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU Pas applicable 14.3. Classe(s) de danger pour le transport Pas applicable 14.4. Groupe d'emballage Pas applicable 14.5. Dangers pour l'environnement Pas applicable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Pas applicable

Meccanocar Italia S.r.I. Revision n. 1 du 04/02/2020 Nouvelle émission Imprimè le 04/02/2020 Page n. 21/23

Informations non pertinentes

RUBRIQUE 15. Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Catégorie	Seveso -	Directive	2012/18/0	CE
· Aucune				

Restrictions relatives au produit ou aux substances contenues conformément à l'Annexe XVII Règlement (CE) 1907/2006

Produit

Point 3 - 40

Substances figurant dans la Candidate List (Art. 59 REACH)

Sur la base des données disponibles, le produit ne contient pas de substances SVHC en pourcentage supérieur à 0,1%.

Substances sujettes à autorisation (Annexe XIV REACH)

Aucune

Substances sujettes à l'obligation de notification d'exportation Reg. (CE) 649/2012

Aucune

Substances sujettes à la Convention de Rotterdam

Aucune

Substances sujettes à la Convention de Stockholm

Aucune

Contrôles sanitaires

Les travailleurs exposés à cet agent chimique ne doivent pas être soumis à surveillance sanitaire si les résultats de l'évaluation des risques montrent que le risque pour la sécurité et la santé est modéré et que les mesures de la directive 98/24/CE sont suffisantes.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique du mélange

des substances indiqués dans la section 3 n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16. Autres informations

Texte des indications de danger (H) citées dans les sections 2-3 de la fiche:

Revision n. 1

du 04/02/2020

Nouvelle émission

Imprimè le 04/02/2020 Page n. 22/23

ANCRAGE CHIMIQUE ÉPOXY ACRYLATE

Flam. Liq. 3 Liquide inflammable, catégorie 3
Flam. Sol. 1 Matière solide inflammable, catégorie 1

Self-react. B Substance autoréactive ou mélange autoréactif, catégorie B

Muta. 2 Mutagénicité sur les cellules germinales, catégorie 2

Acute Tox. 1 Toxicité aiguë, catégorie 1
Acute Tox. 4 Toxicité aiguë, catégorie 4
Skin Corr. 1 Corrosion cutanée, catégorie 1
Eye Irrit. 2 Irritation oculaire, catégorie 2
Skin Irrit. 2 Irritation cutanée, catégorie 2

STOT SE 3 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, catégorie 3

Skin Sens. 1 Sensibilisation cutanée, catégorie 1

Aquatic Acute 1 Danger pour le milieu aquatique, toxicité aiguë, catégorie 1

Aquatic Chronic 1 Danger pour le milieu aquatique, toxicité chronique, catégorie 1

Aquatic Chronic 3 Danger pour le milieu aquatique, toxicité chronique, catégorie 3

H226 Liquide et vapeurs inflammables.H228 Matière solide inflammable.

H241 Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.

H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

H300 Mortel en cas d'ingestion.H332 Nocif par inhalation.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

EUH014 Réagit violemment au contact de l'eau.

LÉGENDE:

- ADR: Accord européen pour le transport des marchandises dangereuses sur route
- CAS NUMBER: Numéro du Chemical Abstract Service
- CE50: Concentration ayant un effet sur 50% de la population soumise aux tests
- CE NUMBER: Numéro d'identification dans l'ESIS (système européen des substances existantes)
- · CLP: Règlement CE 1272/2008
- DNEL: Niveau dérivé sans effet
- EmS: Emergency Schedule
- GHS: Système harmonisé global de classification et d'étiquetage des produits chimiques
- IATA DGR: Règlement pour le transport des marchandises dangereuses de l'Association internationale du transport aérien
- IC50: Concentration d'immobilisation de 50% de la population soumise aux tests
- IMDG: Code maritime international pour le transport des marchandises dangereuses
- IMO: International Maritime Organization
- INDEX NUMBER: Numéro d'identification dans l'Annexe VI du CLP
- I C50: Concentration mortelle 50%
- LD50: Dose mortelle 50%
- OEL: Niveau d'exposition sur les lieux de travail
- PBT: Persistant, bio-accumulant et toxique selon le REACH
- PEC: Concentration environnementale prévisible
- PEL: Niveau prévisible d'exposition

Revision n. 1

du 04/02/2020

Nouvelle émission

Imprimè le 04/02/2020

Page n. 23/23

ANCRAGE CHIMIQUE ÉPOXY ACRYLATE

- PNEC: Concentration prévisible sans effet
- REACH: Règlement CE 1907/2006
- RID: Règlement pour le transport international des marchandises dangereuses par train
- TLV: Valeur limite de seuil
- TLV PIC: Concentration qui ne doit être dépassée à aucun moment de l'exposition au travail.
- TWA STEL: Limite d'exposition à court terme
- TWA: Limite d'exposition moyenne pondérée
- VOC: Composé organique volatile
- vPvB: Très persistant et bio-accumulant selon le REACH
- WGK: Wassergefährdungsklassen (Deutschland).

BIBLIOGRAPHIE GENERALE:

- 1. Règlement (CE) 1907/2006 du Parlement européen (REACH)
- 2. Règlement (CE) 1272/2008 du Parlement européen (CLP)
- 3. Règlement (UE) 790/2009 du Parlement européen (I Atp. CLP)
- 4. Règlement (UE) 2015/830 du Parlement européen
- 5. Règlement (UE) 286/2011 du Parlement européen (II Atp. CLP) 6. Règlement (UE) 618/2012 du Parlement européen (III Atp. CLP)
- 7. Règlement (UE) 487/2013 du Parlement européen (IV Atp. CLP)
- 8. Règlement (UE) 944/2013 du Parlement européen (V Atp. CLP)
- 9. Règlement (UE) 605/2014 du Parlement européen (VI Atp. CLP)
- 10. Règlement (UÉ) 2015/1221 du Parlement européen (VII Atp. CLP)
- 11. Règlement (UE) 2016/918 du Parlement européen (VIII Atp. CLP)
- 12. Règlement (UE) 2016/1179 (IX Atp. CLP)
- 13. Règlement (UE) 2017/776 (X Atp. CLP)
- 14. Règlement (UE) 2018/669 (XI Atp. CLP)
- 15. Règlement (UE) 2018/1480 (XIII Atp. CLP)
- 16. Règlement (UE) 2019/521 (XII Atp. CLP)
- The Merck Index. 10th Edition
- Handling Chemical Safety
- INRS Fiche Toxicologique (toxicological sheet)
- Patty Industrial Hygiene and Toxicology
- N.I. Sax Dangerous properties of Industrial Materials-7, 1989 Edition
- Site Internet IFA GESTIS
- Site Internet Agence ECHA
- Banque de données de modèles de SDS de substances chimiques Ministère de la santé et Institut supérieur de la santé

Note pour les usagers:

Les données contenues dans cette fiche se basent sur les connaissances dont nous disposons à la date de la dernière édition. Les usagers doivent vérifier l'exactitude et l'intégralité des informations en relation à l'utilisation spécifique du produit.

Ce document ne doit pas être interprété comme une garantie d'une propriété quelconque du produit.

Etant donné que nous n'avons aucun moyen de vérifier l'utilisation du produit, les usagers doivent respecter les lois et les dispositions courantes en matière d'hygiène et sécurité. Nous ne serons pas responsables d'utilisations incorrectes.

Fournir une formation appropriée au personnel chargé de l'utilisation de produits chimiques.

La classification du produit est basée sur les méthodes de calcul figurant dans l'Annexe

I du CLP, sauf autres indications figurant dans les sections 11 et 12.

Les méthodes d'évaluation des propriétés physicochimiques figurent dans la section 9.